

Lieu du départ en vélo: École Entramis, 595, boul. de L'Assomption, Repentigny J6A 6Z5
 Trajet pour s'y rendre: Autoroute 40 sortie Brien Nord, puis tournez à droite au boul. de L'Assomption. L'école et le stationnement sont à votre gauche.

PARCOURS

KM	INT	D	INSTRUCTIONS	TOUT DROIT AUX INTERSECTIONS NON INDIQUÉES ICI
0,0		D	BOUL. DE L'ASSOMPTION	
0,1		D	RUE DE LA TRAVERSE	
0,6		D	BOUL. BRIEN	
1,4		G	DE LA STATION (BEAUCHAMP)	
1,5		D	RUE ST-PAUL	
8		G	RANG DE LA CABANE-RONDE	
8,2		D	RUE ST-PHILIPPE	
11,2		G	CHEMIN ST-HENRI	
15,3		G	CHEMIN STE-MARIE (SUIVRE STE-MARIE)	
16,6		D	AVENUE DE LA GARE	
21,1		D	LOUIS-HÉBERT, DEVIENT CHARLES-AUBERT	
25,2		TD	ON TRAVERSE LA 344 (PRUDENCE)	
26		G	APRÈS LA VOIE FERRÉE (PISTE CYCLABLE)	
26,1		D	AU BAS DE LA CÔTE (RUE ST-PIERRE)	
26,6		G	RUE CHARTRAND	
26,7		D	ST-JEAN-BAPTISTE	
27,1		G	ST-JOSEPH	
27,2		G	RUE DU PONT POUR TRAVERSER LE PONT	
27,4		D	PRENDRE LE PONT PAR LA PISTE CYCLABLE	
27,7		D	BOUL. DES MILLE-ÎLES	
32,9		TD	BOUL. STE-MARIE ***ICI, PARCOURS RÉGULIER = À GAUCHE***	
38,8		G	ROUTE 335 (AVENUE PAPINEAU)	
40,6		G	AV. DES PERRON, DEVIENT MONTÉE ST-FRANÇOIS	
50,3		G	BOUL. LÉVESQUE (ON LONGE LA RIVIÈRE DES PRAIRIES)	
63,5		G	RUE GARIEPY (QUI DEVIENT MILLE-ILES) (Dîner et toilette au parc)	
71,9		D	ON TRAVERSE LE PONT	
72,3		D	RUE ST-JEAN-BAPTISTE ET SUIVRE LA PISTE CYCLABLE	
84,9		D	AU ST-HUBERT DE CHARLEMAGNE (ROUTE 344 EST)	
86		G	BOUL. DE L'ASSOMPTION (VIRAGE EN *U* PLUS SÉCURITAIRE)	
91,5		G	ÉCOLE ENTRAMIS SUR VOTRE GAUCHE	

RESPONSABLE DE LA RANDONNÉE :
 Véhicule d'accompagnement (s'il y a lieu):

TÉL. :
 Cell. : 514 770-VELO

Repentigny/Terrebonne/Laval

92 km

Dénivellation totale : 138 mètres

